

# Hebdo Canada

Ottawa  
Canada

Volume 12, N° 44  
le 5 décembre 1984

Ère de bonnes relations canado-françaises .....	1
Tarifification des exportations de gaz naturel .....	3
L'URSS commande du poisson .....	3
Novembre, mois du poisson et des fruits de mer .....	4
Énergie produite à partir de la biomasse .....	5
Une centrale électrique classée monument historique .....	6
Hommage à l'Aviation royale du Canada .....	6
Contrat important en Indonésie .....	6
La chronique des arts .....	7
« Le phénomène Céline Dion » .....	8
Orser triomphe .....	8
Nouvelles brèves .....	8

## Ère de bonnes relations canado-françaises

Consacrant l'heure du rapprochement entre Ottawa et Paris, le premier ministre du Canada, M. Brian Mulroney, recevait à Ottawa, les 7 et 8 novembre, le nouveau premier ministre de la France, M. Laurent Fabius, afin d'inviter la France à s'associer au Canada pour construire un « réseau économique de la francophonie ».

La visite de M. Fabius avait une importance capitale aux yeux du nouveau premier ministre conservateur canadien, qui entendait être très franc et très direct avec son homologue.

Les relations canado-françaises occupent une place importante sur les plans politique et socio-culturel, et modeste — mais prometteuse — sur les plans commercial et scientifique. Étoffer ces dernières est une priorité du gouvernement de M. Mulroney.

### Coopération commerciale

En 1983, la France était le septième partenaire commercial du Canada. Nos exportations à destination de ce pays se chiffraient à 626 millions de dollars et nos importations

atteignaient 841 millions. Ainsi, le Canada exporte principalement des matières premières et des produits semi-finis à destination de la France, d'où il importe avant tout des biens de consommation. Par contre, les investissements français au Canada sont de plus en plus importants. Citons, à titre d'exemples récents, l'installation par Péchiney d'une usine d'aluminium au Québec et le projet AMC-Renault en Ontario.

Les exportations canadiennes ont indiqué un important déclin des ventes du Canada à la France entre 1980 et 1983. L'appréciation du dollar canadien par rapport au franc français a nui à notre compétitivité sur le marché français. Néanmoins, les exportations du Canada à destination de la France, au cours des sept premiers mois de 1984, ont indiqué un accroissement de 12,2 % par rapport à la même période en 1983.

La grande proportion de biens de consommation comme les automobiles, les pneus, les vins et les livres, et la variété des produits sont deux des principales caractéristiques des exportations françaises vers le



Le premier ministre de la France, M. Laurent Fabius (à gauche), est reçu par son homologue canadien, M. Brian Mulroney. Les hommes d'État ont eu des rapports francs et directs.



Affaires extérieures  
Canada

External Affairs  
Canada

Canada. Les importations canadiennes ont augmenté de façon spectaculaire en 1984 (56 % au cours des sept premiers mois).

À la fin de 1981 (derniers chiffres disponibles), la France se classait au huitième rang des pays de destination des investissements canadiens (298 millions de dollars). En 1984, la valeur des actifs contrôlés par les Français serait de l'ordre de huit milliards de dollars. Les usines Michelin, en Nouvelle Écosse, Péchiney, au Québec, et AMC/Renault, en Ontario, représentent trois des plus importants investissements français au Canada. Il existe également d'autres exemples de coopération industrielle dans les domaines de la robotique, de la biotechnologie, de la construction à ossature de bois et des pièces pour automobiles.

### Coopération culturelle

Au cours des années, différents accords internationaux bilatéraux ont vu le jour entre les deux pays dans le domaine de la culture. En effet, en 1983, le Canada a signé trois accords, portant sur la coproduction audiovisuelle, qui ont déjà mené à la conception de quelque 23 opérations d'une valeur de 112 millions de dollars dont plusieurs ont été réalisées et mises en marché. L'investissement canadien représente 48 % du total, soit 54 millions de dollars. Le cinéma et la télévision, dont les incidences culturelles et économiques sont loin d'être négligeables, deviennent un domaine de coopération de plus en plus important entre les deux pays.

Dans la foulée des accords de 1983, le ministre canadien des communications a proposé à ses homologues français de conclure des accords similaires en matière d'animation et d'images de synthèse produites par ordinateurs.

En outre, le principe de la présentation d'une manifestation audio-visuelle d'envergure à Paris, en 1985, a déjà été accepté. Il y a aussi un accord de principe entre les deux parties au sujet de la création d'un prix France-Canada pour récompenser les créateurs canadiens et français d'une ou plusieurs œuvres culturelles produites en vertu des accords de coproduction en matière de cinéma et de télévision.

### Coopération scientifique et technologique

La collaboration scientifique entre nos deux pays est bien engagée. Des échanges informels entre scientifiques et universitaires, dont la recherche constitue le premier objectif, sont multiples et fructueux. Des plans de coopération plus formelle entre ministères à vocations scientifique et technique existent aussi. De plus, il faut noter une entreprise importante de grande envergure scientifique, celle du Télescope d'Haïti.



M. Fabius, en compagnie de M. Lévesque, s'est adressé à la législature québécoise après une journée de discussions avec les membres du Cabinet et les industriels québécois et français.

La cinquième session de la Commission mixte scientifique franco-canadienne, qui a eu lieu à Paris du 2 au 4 mai 1984, a permis d'établir un plan de travail pour les deux prochaines années. Les trois domaines prioritaires de coopération retenus sont : les biotechnologies, l'océanologie et l'espace.

Dans le domaine des biotechnologies, un plan de travail a été établi pour faciliter la coopération dans les domaines de l'agriculture et de la santé des animaux. La Commission mixte a entériné les recommandations du Conclave en biotechnologie qui s'est tenu à Montebello (Québec), en avril 1984. Celui-ci rassemblait les industries pharmaceutiques et agroalimentaires françaises et canadiennes, le monde de la finance et les responsables des politiques gouvernementales. Des rencontres du groupe de travail mis sur pied à Montebello sont prévues pour stimuler la coopération et faire à la Commission des recommandations qui touchent les domaines susceptibles de conduire à des progrès industriels intéressant les deux pays.

Dans le secteur de l'océanologie, cinq grands thèmes de coopération en océanographie et géosciences marines sont activement en cours et progressent de façon satisfaisante pour les deux parties. Il s'agit de recherches dans le domaine de la dynamique du carbone dans le milieu abyssal, de recherches sur les rides médio-océaniques et les processus hydro-thermaux, d'un échange sur la gestion de données de la zone côtière et des pêcheries côtières, de recherches en aquaculture et en pollution marine. Enfin, on prépare un thésaurus français-anglais couvrant les sciences de l'océan et des pêches. D'importantes mises

au point sont également en cours pour qu'une coopération s'établisse entre le nouvel Institut de recherche de Mont-Joli et le Centre national de l'exploitation des océans (CNEXO), visant particulièrement un échange de personnel.

Enfin, les deux parties ont reconnu l'importance du secteur de l'espace tant dans son expansion scientifique et technique que dans son potentiel industriel. Quelques succès de coopération sont à noter, notamment, COSPAS-SARSAT, un programme multilatéral de recherche et de sauvetage dont la phase expérimentale vient de se terminer avec succès et pour lequel le Canada et la France ont coopéré étroitement (avec les États-Unis et l'Union Soviétique) pour mettre en place un futur système opérationnel. Des négociations importantes sont également en cours dans le domaine de la télédétection, visant à établir la réception directe des données du satellite français SPOT par les stations canadiennes et à commercialiser celles-ci pour le Canada et les États-Unis. Dans le secteur des sciences spatiales, on négocie aussi une coopération franco-canadienne au projet américain U.A.R.S. De plus, le Canada collabore avec la France dans le cadre des Programmes de l'Agence Spatiale Européenne (ASE), en particulier dans le secteur de la télédétection pour le développement du satellite européen ERS-1.

Enfin, les deux pays travaillent de concert dans le cadre des activités scientifiques du groupe de travail sur la technologie, la croissance et l'emploi, établi lors du Sommet de Versailles, dans les dossiers de l'aquaculture, où le Canada est leader, et celui de la technologie de

l'information appliquée à l'éducation (ANTEM), où le Canada et la France se partagent la présidence.

### Une visite d'importance

À l'issue de cette première rencontre à Ottawa, MM. Fabius et Mulroney ont confirmé la signature d'une entente entre l'Institut français du pétrole, l'Internationale de services industriels et scientifiques ainsi que Pétro-Canada, entente qui établit un cadre de coopération scientifique et technique.

Invitant la France à emprunter la voie de la croissance économique en passant par une « rencontre technologique, scientifique et économique », M. Mulroney a déclaré que l'intensification de nos échanges commerciaux était une « impérieuse nécessité » et que le niveau général de nos échanges commerciaux était trop modeste par rapport aux potentialités de nos économies respectives.

Toutefois, selon le premier ministre canadien, le dossier AMC-Renault, débouqué au mois de juin (nouveaux investissements à l'usine AMC de Brampton, au sud de l'Ontario), constitue un départ important. Le gouvernement fédéral y a participé avec une subvention importante. De plus, selon M. Mulroney, le déblocage d'autres dossiers importants au Québec représenterait le

début d'une ère nouvelle dans cette collaboration commerciale avec la France.

La France a mis au point une technologie et un degré d'expertise remarquables dans plusieurs domaines, notamment l'aérospatiale. Selon M. Mulroney, il faut que le Canada soit conscient de cette réalité dans ses achats, lorsque le pays s'apprête à se lancer dans de grandes démarches commerciales.

Le premier ministre du Canada a insisté enfin sur la nécessité d'établir des relations commerciales de plus en plus fortes pour faire fructifier des liens culturels historiques qui autrement risquent, à la longue, de devenir peu attrayants et d'être mis de côté.

Visiblement ravi de l'accueil chaleureux de M. Mulroney, M. Fabius a souscrit avec enthousiasme à la proposition de son homologue canadien à l'effet qu'il était grandement temps d'augmenter les échanges commerciaux entre les deux pays.

M. Fabius a pour sa part insisté sur l'importance de la coopération entre les deux pays qui connaissent les mêmes problèmes et surtout un mal commun : le chômage.

Il a établi un parallèle entre les situations de son gouvernement et celui de M. Mulroney en mentionnant que ce dernier parlait de réconciliation et de renouveau, alors qu'il parlait de rassem-

blement et de modernisation. M. Fabius a souligné la similitude des deux situations et a conclu que les mêmes défis commandaient les mêmes objectifs.

### Visite de M. Fabius au Québec

Après sa visite à Ottawa, M. Fabius s'est rendu à Québec où il a eu des entretiens avec M. Lévesque, le premier ministre de cette province.

Depuis 1950, c'est au Québec que Renault, une société d'État française, vend 70 % de ses voitures. En effet, depuis que Renault est devenue actionnaire minoritaire dans AMC, les Québécois sont encore les meilleurs acheteurs canadiens des voitures *Encore* et *Alliance*, deux modèles Renault fabriqués en Amérique du Nord.

C'est un effort très sérieux de sous-traitance dans la fabrication des pièces automobiles que Québec souhaite obtenir auprès de la France.

M. Fabius a participé, le 9 novembre, à une importante séance de travail entre les deux délégations où ont été abordés plusieurs dossiers à caractère économique, culturel et linguistique. Le ministre français a terminé sa visite par un déjeuner, auquel le maire de Montréal, M. Drapeau, l'avait convié.

## Tarifification des exportations de gaz naturel

Le gaz naturel est une des ressources d'où le Canada tire sa force en matière d'énergie. Il constitue une solution de rechange aux approvisionnements de pétrole et représente une source importante de recettes à l'exportation. De plus, il est un élément important de l'activité économique au Canada, particulièrement dans l'Ouest. Grâce à des succès soutenus en matière d'exploration, nous disposons maintenant d'un excédent de plus en plus considérable de gaz naturel.

### Marchés d'exportation

En autorisant l'exportation de plus grandes quantités de gaz naturel aux États-Unis et en ouvrant le marché du Japon, le Canada a reconnu les efforts fructueux de l'industrie dans sa recherche pour créer de nouvelles réserves. La totalité des volumes autorisés pour exportation vers ces pays s'élève à environ 505 milliards de mètres cubes.

En 1983, des volumes totalisant 30 % de la production totale de gaz naturel au Canada et 43 % du maximum annuel des exportations autorisées, ont été expédiés aux États-Unis.

Les réserves seront donc plus que suffisantes pour répondre à la demande interne

future établie selon les prévisions actuelles et pour exporter les volumes autorisés. Le Canada, en adoptant une politique opportune concernant les exportations de gaz naturel, pourra par conséquent accroître considérablement ses échanges commerciaux avec les États-Unis au fur et à mesure du redressement des marchés.

### Ententes de tarification négociées

M<sup>me</sup> Pat Carney, ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, vient d'annoncer que le gouvernement canadien avait approuvé des modifications aux licences d'exportation de gaz naturel en vue de permettre à six sociétés canadiennes d'exporter du gaz naturel aux États-Unis selon des tarifs négociés.

Ces modifications découlent de l'adoption, plus tôt cette année, d'une politique de tarification plus souple et plus réactive au marché politique. Entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> novembre, elles incluent les dispositions de tarification contractuelles récemment renégociées par l'Alberta et les sociétés Southern Gas Company Ltd., Pan-Alberta Gas Ltd., ProGas Limited, TransCanada PipeLines Ltd., Westcoast Transmission Company Limited et Sulpetro Limited.

## L'URSS commande du poisson

Dans le cadre d'une entente sur les pêcheries entre le Canada et l'URSS, un contrat a été signé pour la fourniture d'environ 3 682 tonnes de poisson canadien de différentes espèces et formes. Ce contrat pourrait s'élever à un montant total d'environ trois millions de dollars. Le poisson sera fourni par 14 usines de traitement situées à Terre-Neuve, en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick.

Le contrat a été négocié entre la Corporation commerciale canadienne et « Prodintorg », l'association du commerce extérieur en Union soviétique. Il s'agit de la première vente importante dans le cadre de l'entente sur les pêcheries qui est administrée par le ministère des Pêches et Océans.

La Corporation commerciale canadienne, une société d'État, conclut des contrats avec des gouvernements étrangers et des organismes internationaux au nom de fournisseurs canadiens de biens et services. Au cours de l'année 1983-1984, la Corporation a atteint un chiffre de vente de 629 millions de dollars en traitant avec plus de 375 fournisseurs canadiens et plus de 70 gouvernements étrangers et organismes internationaux.

## Novembre, mois du poisson et des fruits de mer



Une grande variété d'espèces de poissons d'excellente qualité est disponible sur les marchés local et international.

De population peu élevée, le Canada compte beaucoup sur les autres pays pour faire fructifier son industrie de la pêche. Selon l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture, ce penchant pour les marchés étrangers l'a placé au premier rang mondial des exportateurs de produits de la pêche, au cours des six dernières années.

En 1983, les exportations canadiennes des produits de la pêche s'élevaient à 1,6 milliards de dollars, soit presque les trois quarts de la valeur totale de l'industrie. La plupart de ces produits sont destinés aux États-Unis (62 %), puis à la Communauté économique européenne (16 %), au Japon (12 %) et à d'autres marchés européens et étrangers (10 %).

En volume, le Canada expédie environ 500 000 t de ses produits, soit environ 71 % de la production totale du pays.

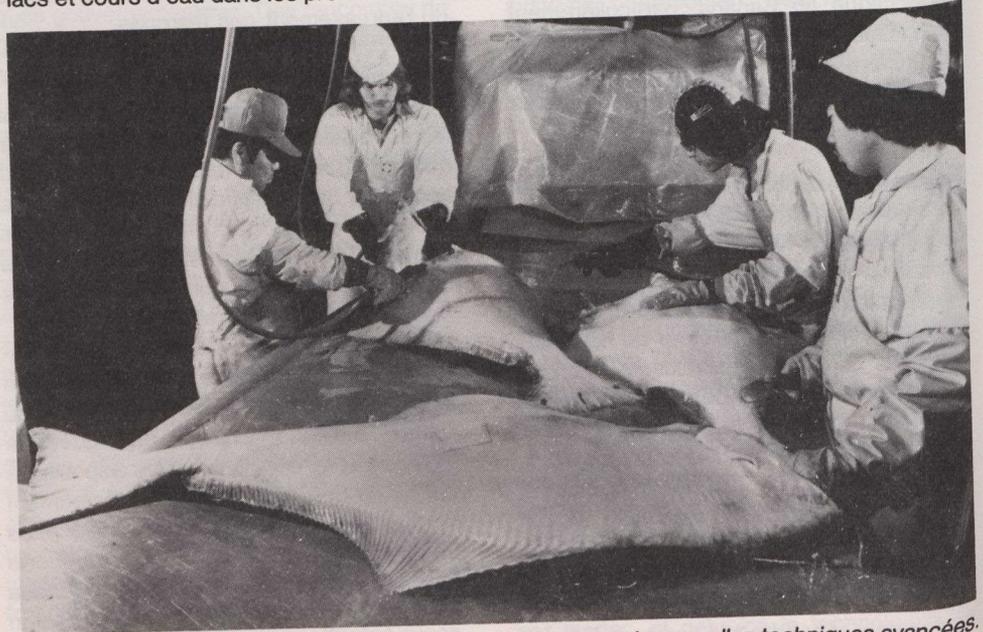
C'est la morue qui se vend le mieux (145 000 t), ensuite, loin derrière, le hareng (90 500 t), et enfin le saumon (38 700 t). Parmi les espèces les plus chères, on retrouve le homard (15 500 t) et le crabe (12 000 t).

Près de la moitié des exportations (47 %) est expédiée sous forme de produits congelés et le poisson frais représente 14 % de celles-ci. Le reste est traité ou mis en conserve. Les produits congelés devraient jouer un rôle de plus en plus important dans l'expansion de l'industrie, au pays et à l'étranger.

La combinaison d'abondantes pêcheries

aux normes de qualité excellente, d'une grande variété d'espèces (les eaux froides et propres du Canada groupent environ 100 espèces de poissons rentables au niveau commercial) et d'un réseau de plus de 900 usines qui les transforment selon les demandes du marché, explique bien le grand succès des exportations canadiennes.

L'industrie de la pêche se concentre dans trois grandes régions : les zones côtières de l'Atlantique et du Pacifique et celles des eaux intérieures qui englobent d'innombrables lacs et cours d'eau dans les provinces cen-

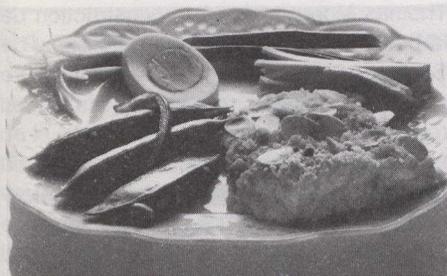


Les usines de transformation canadiennes ont mis au point de nouvelles techniques avancées.

trales et les territoires nordiques. Les propriétaires de la plupart des 41 200 bateaux de la flottille commerciale sont des pêcheurs indépendants. Avec des débarquements annuels d'environ 1,3 million de tonnes, la pêche constitue l'activité économique principale et le mode de vie de plus de 100 000 pêcheurs et travailleurs d'usines.

Bien que 50 pays importent actuellement nos produits de la pêche, nous poursuivons constamment nos efforts en vue de trouver de nouveaux débouchés et d'étendre les marchés actuels. Aujourd'hui, douze ententes internationales assurent l'accès du Canada aux marchés de divers pays. Nous expédions également, à l'étranger, du poisson sous forme d'aide alimentaire. En 1983-1984, cette aide a atteint 7,3 % de notre production de poisson. Ces expéditions comprennent du poisson salé, du maquereau, du hareng et des sardines en conserve, ainsi qu'une petite quantité d'autres poissons en conserve. L'aide est accordée de façon bilatérale ou multilatérale par le truchement d'organismes internationaux comme le Programme mondial de l'alimentation et le Fonds international pour le développement agricole. Elle est administrée par l'Agence canadienne de développement international.

Le Canada fait beaucoup d'efforts pour amplifier ses marchés étrangers, mais il tente également d'accroître ses ventes domestiques. Une campagne de promotion générique a été lancée cette année, à l'échelle nationale, afin d'exposer la variété, la polyvalence, la facilité de préparation et la valeur nutritive du poisson et des fruits de mer. Le ministre des Pêches et des Océans, M. John Fraser, a annoncé, le 9 octobre, que « Novembre, mois du



Le filet de morue aux amandes constitue l'un de nos nombreux mets fins très prisés.

poisson et des fruits de mer » présentait la particularité de décerner des « Prix Neptune ». Ces prix rendront hommage aux détaillants et aux entreprises de services qui auront réussi de façon exceptionnelle à commercialiser les poissons des océans, des cours d'eau et des lacs du Canada au cours du mois de novembre. « Chaque commerçant, quelle que soit la taille de son entreprise dans les secteurs de la restauration ou du commerce de détail, pourra avoir la chance d'être choisi, car les facteurs déterminants seront l'ingéniosité et l'originalité », a déclaré le ministre.

### Fantaisie de fruits de mer

Préparation : 30 min

Cuisson : 5 à 7 min

- 12 moules en écailles
- 1 paquet (200 g) de chair de crabe décongelée
- 15 mL de sherry sec
- 2 mL de sel
- 1 pincée de poivre blanc
- 15 mL de persil haché ou d'aneth
- 15 mL de beurre
- 15 mL de farine
- 1 jaune d'œuf
- 250 mL de crème de table
- 50 mL de chapelure humectée de beurre

Brosser les moules vigoureusement sous l'eau froide, puis les faire mijoter 5 min ou jusqu'à entrebâillement, dans une petite quantité d'eau bouillante salée. Détacher les moules des écailles et les laisser en attente. Égoutter le crabe, retirer tout fragment de carapace et de cartilage puis mélanger avec le sherry, le sel, le poivre et le persil. Faire fondre le beurre, ajouter la farine, mélanger, retirer du feu et y incorporer l'œuf battu



avec la crème. Faire cuire lentement en brassant jusqu'à consistance épaisse et onctueuse. Incorporer à la préparation de crabe et réchauffer. Farcir les écailles, décorer avec les moules, parsemer de chapelure et faire dorer sous le grill.

## Énergie produite à partir de la biomasse

L'utilisation de la biomasse à des fins énergétiques est une des voies les plus prometteuses pour les pays importateurs de pétrole qui veulent atteindre rapidement leur indépendance énergétique.

Pour desservir ce nouveau marché, deux sociétés commerciales bien connues dans le secteur énergétique, Le Groupe SNC et Le Groupe Nouveler Inc., ont formé la société Biodev International Inc., dont le siège se trouve à Montréal. Elles apporteront leur expérience à la construction de centrales électriques fonctionnant à partir de produits de la biomasse (bois, tourbe, paille, bagasse) selon un nouveau procédé de gazéification inventé par Omnifuel Gasification Systems Ltd., de Toronto, et mis au point par Biosyn, filiale de Nouveler Inc., qui permet de produire, à partir de la biomasse, un gaz pouvant se substituer au gaz naturel ou au diesel.

### Premier contrat à l'étranger

Électricité de France vient de confier un contrat de neuf millions de dollars à Biodev pour la construction, en Guyane française, d'une petite centrale électrique alimentée par des déchets de scierie et des bois tropicaux.

Il s'agit d'une première mondiale. On n'avait encore jamais commercialisé la biomasse pour produire de l'électricité. Jusqu'à présent, les matières végétales avaient surtout

été employées pour produire du carburant. Dans le cadre de l'opération guyanaise, l'« énergie verte » produira un gaz qui se substituera au gaz naturel ou au diesel.

Ce contrat ouvre un marché d'exportation de matériel et de savoir-faire d'au moins 200 millions de dollars sur une période de dix ans.

Pour réaliser cette opération et les autres à venir, la société Biodev s'est associée avec la compagnie française Alsthom-Atlantique qui a mis au point un moteur diesel compatible avec le gaz de biomasse. Biodev produira l'équipement nécessaire à la gazéification des déchets de scierie et des bois tropicaux, tandis qu'Alsthom fabriquera le groupe électrogène. Celui-ci comprend le moteur diesel et l'alternateur.

La production de la centrale atteindra 6,7 mégawatts d'électricité en brûlant cinq tonnes métriques de bois par heure. Un kilo de bois fournit un kilowatt-heure d'électricité, soit assez d'énergie pour faire fonctionner une lampe de 100 watts durant dix heures.

La centrale d'Électricité de France sera construite à Degrad des Cannes, en Guyane française. Elle alimentera le Centre national d'études spatiales de Kourou chargé de lancer les fusées du projet européen Ariane.

Le choix de Biodev par Électricité de France prouve, hors de doute, que le Canada possède une bonne avance dans cette nouvelle technologie. En effet,

Électricité de France a été grandement influencée par le succès de l'expérience de la compagnie québécoise Biosyn, à Saint-Just-de-Bretenières. Avec Omnifuel Gasification Systems, de Toronto, cette compagnie a mis en marche un plan de 21,6 millions de dollars pour concevoir et pour construire un prototype de gazogène de taille commerciale qui transformera les résidus de bois en gaz de synthèse et en méthanol. Ce gazogène est un cylindre sous pression qui transforme le bois en gaz à haute température. Il sera mis en service très prochainement et pourra absorber douze tonnes de bois par heure.

La centrale de la Guyane française utilisera le même type de gazogène pour transformer des tonnes de bois en électricité.

### La biomasse, une solution d'avenir

La production d'électricité à partir de la biomasse représente une solution d'avenir pour les pays en voie de développement car la majorité de ceux-ci sont des importateurs de pétrole. L'alimentation en électricité de leurs régions éloignées leur coûte excessivement cher. Avec des « centrales de poche » (de 1 à 20 mégawatts) utilisant la biomasse, ils pourraient diminuer leur facture énergétique en fabriquant eux-mêmes leur électricité à partir de déchets de toutes sortes.

Biodev envisage aussi de construire des « centrales de poche » dans les régions isolées du Québec qui utilisent le diesel pour s'éclairer et se chauffer.

## Une centrale électrique classée monument historique



La centrale Les cèdres, au canal de Soulanges, construite dans le style d'un château.

À la fin du siècle dernier, le style architectural des châteaux de la Vieille-France se propageait dans le paysage canadien, surtout grâce à la construction des hôtels et des gares du

Canadien pacifique et à la reconstruction des portes des fortifications de la ville de Québec.

C'est sans doute en s'inspirant de ces grands ouvrages fort connus que l'ingénieur

## Hommage à l'Aviation royale du Canada

Un timbre a été émis le 9 novembre dernier en hommage à l'Aviation royale du Canada (ARC). En temps de paix comme en temps de guerre, l'histoire de l'aviation canadienne a été ponctuée d'exploits dont l'audace et la diversité sont sans conteste.

En effet, le premier corps canadien d'aviation, composé d'un appareil, de deux officiers et d'un sous-officier, a été constitué au début de la guerre de 1914; il était dissous l'année suivante. Néanmoins, quelque 23 000 Canadiens se sont engagés dans le British Royal Flying Corps, le Royal Naval Air Service et la Royal Air Force au cours de la Première Guerre mondiale.

En 1920, le gouvernement du Canada autorisait la création de l'aviation canadienne et en 1923, le roi George V lui conférait le titre de « royale ». Le 1<sup>er</sup> avril 1924, l'Aviation royale du Canada s'intégrait aux forces armées. Tout au long des années 20 et au début des années 30, l'ARC accomplit surtout des missions civiles. Elle patrouilla les lacs et les forêts, se consacra à la photographie des régions pour lesquelles il n'y avait pas de carte, et s'adonna à des tâches de recherche et de sauvetage. Aussi, pendant la Deuxième Guerre mondiale, les escadrilles de bombardiers et de chasseurs de l'ARC se distinguèrent en Europe, en Afrique et en Asie. Au Canada, l'ARC forma des milliers d'aviateurs dans le cadre du British Commonwealth Air Training Plan. Avec l'avènement de la « guerre froide », l'ARC se distingua de nouveau et devint l'une des forces dominantes de l'Ouest. Elle remit alors en service ses transporteurs et ses chasseurs dans le cadre de missions pour NORAD, l'OTAN et l'ONU.

Selon le juge René Marin, président du conseil d'administration de la Société canadienne des postes, l'ARC n'existe peut-être plus en tant qu'unité distincte depuis la fusion des forces militaires en 1968, cependant, au sein du commandement aérien des Forces canadiennes, le même esprit de dévouement se perpétue.

Le timbre illustre les trois uniformes de vol portés par les aviateurs canadiens : ceux portés respectivement durant les deux guerres mondiales, et le troisième, porté de nos jours.



Thomas Monro a dirigé la construction de la petite centrale *Les cèdres*, au canal de Soulanges, en 1899, en lui donnant l'allure d'un petit château, un style sans aucun rapport avec sa fonction.

Le ministère des Affaires culturelles du Québec vient de classer monument historique, ce témoin, l'un des plus anciens, de l'électrification au Québec, propriété du ministère des Transports.

Au tournant du siècle, le canal de Soulanges devait passer pour un équipement ultra-moderne, à la fine pointe du progrès technique. Long de 20 km, avec un tirant d'eau de 4,20 m au seuil des portes d'écluse, le canal franchit par la rive nord, une dénivellation de 24,6 m entre le lac Saint-Louis et le lac Saint-François. Pour sa construction, décidée en 1891 après vingt ans de débats, on a beaucoup utilisé le béton au lieu de la maçonnerie de pierre et des madriers de bois; et a innové en électrifiant le fonctionnement des vannes et des écluses. Éclairé, le canal pouvait donc demeurer en exploitation la nuit.

Sa source d'énergie provenait d'une petite centrale située au point de rencontre du canal et de la rivière à la Graisse. La dénivellation, environ trois mètres, a suffi à la production d'électricité jusqu'à la fermeture du canal, en 1959, lors de l'ouverture de la Voie maritime du Saint-Laurent. Par cet endroit, les écluseurs, profitant du lit de la rivière, pouvaient vider le canal en évitant d'envoyer la masse d'eau par les portes d'écluses.

L'immeuble de la centrale, construit en brique, appartient, avec ses tourelles, ses contreforts et ses corniches à machicoulis, au style des châteaux tel qu'il fut transposé au Canada. Il s'agit probablement, selon les documents du ministère des Affaires culturelles du Québec, de la seule centrale construite dans ce style et de l'un des premiers bâtiments du gouvernement canadien qui ait emprunté les allures d'un château.

## Contrat important en Indonésie

La société Babcock & Wilcox Canada, de Cambridge (Ontario), vient de se voir adjudger un important contrat de 200 millions de dollars (US) pour la production de deux générateurs de vapeur de 400 mégawatts destinés à la centrale d'énergie thermique électrique de Suralaya, en Indonésie.

La société Babcock & Wilcox Canada fournira deux chaudières à chaleur radiante alimentées au charbon pulvérisé, assurera les services de montage et de démarrage, et formera le personnel indonésien en ce qui concerne le fonctionnement et l'entretien des chaudières.

## Un grand spectacle de danse rend hommage à Celia Franca

Un grand spectacle de danse, en l'honneur de la grande dame de la danse du Canada, Celia Franca, était présenté le 29 septembre dernier au Centre national des Arts, à Ottawa.

Des vedettes nationales et internationales renommées rendaient hommage à Mme Franca pour son extraordinaire contribution, pendant des décennies, aux arts canadiens.

En effet, Celia Franca, éminente danseuse de Grande-Bretagne arrivait au Canada, en 1951, pour fonder le Ballet national du Canada. Directrice artistique jusqu'en 1974 et première danseuse pendant plusieurs années, elle a guidé le Ballet national de main de maître et a fait de cette troupe inconnue une compagnie de renommée internationale. Pour soutenir la progression de la compagnie, elle a fondé



Ken Bell

Celia Franca dans l'un de ses premiers rôles.

en 1959, avec Betty Oliphant, la fameuse École nationale de ballet.

Mme Franca a reçu de nombreux prix et doctorats honorifiques. Sur l'invitation du gouvernement chinois, elle a visité la Chine et a pris part à deux échanges culturels. Elle est recherchée pour ses services en tant que narratrice, maîtresse de ballet et danseuse de rôles d'interprétation. Celia Franca est également membre du Conseil des arts du Canada, directrice du programme de formation professionnelle de la School of Dance et membre du Conseil d'administration du Théâtre-Ballet canadien.

Lors de cette soirée, le Théâtre-Ballet canadien a dédié à Mme Franca la représentation, en première canadienne, de *Confetti*, œuvre du chorégraphe Gerald Arpino, créée pour le Joffrey Ballet de New-York.

Deux autres points saillants étaient au programme. Tout d'abord, le Théâtre-Ballet canadien a exécuté *Garden*, de Lawrence Gradus, sur une musique de Claude Debussy interprétée par la pianiste Nicole Presentey. Ensuite, ce programme de danse incluait un nouveau pas de deux de Jeff Hyslop, *A place to dance*, qui était interprété par les danseurs étoiles canadiens Evelyn Hart et Frank Augustin sur une musique dont les arrangements ont été faits par Rudy Toth. Bien que cette œuvre originale ait été créée pour la représentation qui était donnée à Toronto le 1<sup>er</sup> octobre dernier à l'intention de Sa Majesté la reine Élisabeth, la première a effectivement eu lieu au gala organisé en l'honneur de Celia Franca.

Les danseurs étoiles Veronica Tennant et Raymond Smith ont exécuté le pas de deux de la scène du bal de *Cendrillon* dont la chorégraphie était signée Celia Franca. Un autre pas de deux suivait ce dernier,



Karen Kain et Frank Augustyn incarnent les personnages de Swanilda et de Franz du ballet *Coppelia*. Ils sont accompagnés d'artistes du Ballet national du Canada, compagnie fondée par Celia Franca.



Ken Bell

Celia Franca

*Le Corsaire*, qui était dansé par la célèbre Karen Kain et Frank Augustin.

*Célia*, un montage cinématographique des grands moments de la carrière de Célia Franca, fut par la suite présenté en hommage à la grande dame de la danse et le programme s'est terminé par une ovation à Mme Franca de la part des dignitaires canadiens et étrangers, ainsi que du monde artistique.

## Deux prix pour Leonard Cohen

Le vidéo musical *I am a Hotel*, représentation dramatique de chansons de Leonard Cohen, a remporté deux prix à des festivals qui ont eu lieu à New York et à Yorkton, (Saskatchewan).

Le vidéo a remporté la médaille d'argent dans la catégorie musicale, au New York International Film and TV Festival, la plus importante compétition de ce genre qui a attiré, cette année, près de 5 000 participants venant de 37 pays.

À Yorkton, il a remporté le trophée du meilleur vidéo musical.

L'an dernier, le film vidéo d'une demi-heure avait remporté la Rose d'or de Montreux, en Suisse. Cet hommage est considéré comme l'un des prix les plus prestigieux dans le domaine des productions de variétés pour la télévision.

Le poète et chanteur Leonard Cohen, originaire de Montréal, est la vedette de ce film présenté en mai dernier au réseau anglais de Radio-Canada. Il joue le rôle d'un esprit qui hante un vieil hôtel de luxe et qui s'efforce de réunir les amoureux. Les invités de passage à l'hôtel sont les danseurs Ann Ditchburn, Celia Franca, Robert Desrosiers et Claudia Moore, ainsi que le patineur Toller Cranston.

## « Le phénomène Céline Dion »



Céline Dion

À seize ans, Céline Dion est considérée comme l'une des vedettes les plus prometteuses, au Canada comme en France. Cette jeune adolescente, issue d'une famille de musiciens québécois, a commencé à chanter vers l'âge de cinq ans.

À l'âge de douze ans, René Angélil, son producteur actuel, entendit une de ses chansons et décida de s'occuper de sa carrière. Après seulement trois ans de vie professionnelle, elle se retrouve aujourd'hui à tous les palmarès de France. Mieux encore, elle est la première québécoise à avoir remporté, en 1983, le disque d'or récompensant la vente de 500 000 exemplaires de sa chanson *D'amour et d'amitié*.

### Elle brûle les étapes

Céline Dion a franchi rapidement les étapes de sa fulgurante carrière. À Paris, en 1982, Pathé-Marconi a décidé de miser sur le talent de Céline en produisant un premier 45 tours. Au mois d'août de la même année, cette jeune chanteuse canadienne a remporté la médaille d'or de la meilleure chanson au « Yamaha World Popular Song Festival » de Tôkyô. Elle y a éliminé 1 907 concurrents venus de 49 pays. À son retour, ce fut le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, qui la félicita.

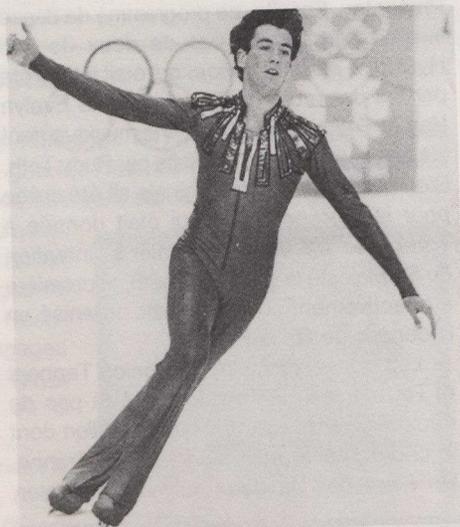
En janvier 1983, elle a représenté le Canada au Midem (Marché international du disque et de l'édition musicale), à Cannes. Toujours en France, elle a été

présentée comme une vedette à la plus prestigieuse émission de variétés à la télévision nationale, celle de Michel Drucker, *Champs Élysées*.

À l'Olympia, pour sa première apparition sur une scène française, la jeune chanteuse a eu droit, le 7 novembre, à un accueil particulièrement chaleureux. Elle reste sur la scène de l'Olympia jusqu'au 9 décembre. Les salles sont pleines et presque tous les billets sont déjà vendus. Ce spectacle est un excellent support pour le lancement de son disque intitulé *Mon rêve de toujours*.

Le succès aussi total de Céline Dion est sans doute relié à l'équipe professionnelle qui l'entoure depuis le début. Ses imprésarios et amis, Anne-Renée et René Angélil, se dévouent pour que son talent soit soigneusement mis en valeur par des professionnels qui ont l'œil, l'oreille, la discipline, l'exigence et la compétence nécessaires.

## Orser triomphe



Canapress

Le Canadien Brian Orser, vice-champion olympique, a confirmé qu'il était bien le candidat par excellence à la succession de l'Américain Scott Hamilton en remportant, le 25 octobre, à Victoria (Colombie-Britannique), la compétition internationale de patinage artistique *Skate Canada*. Brian Orser, vainqueur du programme court, a obtenu une note parfaite lors du programme libre. Tout comme en 1983, Orser a aisément distancé ses plus sérieux rivaux, Grzegorz Filipowski et Masaru Ogawa, deuxième et troisième. Le programme s'est relativement bien déroulé pour le médaillé d'argent des derniers Jeux Olympiques et championnats du monde. À l'issue de sa performance, on lui a fait d'élogieux commentaires.

## Nouvelles brèves

**Moncton 84**, l'exposition d'ordinateurs la plus importante dans la région de l'Atlantique, s'est tenue pour la deuxième fois à Moncton (Nouveau-Brunswick), les 23, 24 et 25 novembre derniers. Cette année, deux salons ont eu lieu en même temps, sous un même toit : le Salon des ordinateurs de maison et jeux vidéos, ainsi que le Salon de la bureautique (ordinateurs spécialisés).

**Revenu Canada** a annoncé que les services de Douanes et Accise seront augmentés dans l'Arctique canadien sous peu. Des services douaniers seront offerts pour la première fois à Yellowknife et l'on étudiera les divers moyens permettant d'augmenter ceux déjà offerts à Inuvik. De plus, un inspecteur sera nommé à Tuktoyaktuk, pendant la saison d'activités commerciales, afin de surveiller le mouvement des navires étrangers dans la mer de Beaufort.

**La compagnie Spar Aérospatiale** Limitée, de Toronto, et la société Mitsubishi, de Tôkyô, ont signé une entente en vertu de laquelle Mitsubishi fera office de représentant des ventes au Japon pour la Division des systèmes de télémanipulateur de Spar. L'entente prévoit la vente de systèmes de télémanipulateur qui seront utilisés dans les programmes aérospatiaux du Japon.

**Les conseillers en administration** de la firme Arthur Andersen et Cie, de Montréal, viennent de lancer sur le marché un nouveau logiciel financier que l'on dit être destiné tout autant aux PME qu'aux sociétés à filiales multiples, puisqu'il s'adapte à la charte des comptes de chaque compagnie. Mis au point spécifiquement pour le système 38 de IBM, ce logiciel est interactif et utilise la banque de données de ce système ainsi que le RPG III comme langage de programmation. Il a été conçu pour pouvoir être traduit automatiquement en plusieurs langues.

Hebdo Canada est publié par la Direction générale des affaires culturelles et de l'information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée si vous vous adressez à la rédactrice en chef, Annie Taillefer.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly.

Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticiario de Canadá.

Alguns artigos desta publicação são também editados em português sob o título Notícias do Canadá.

# Canada

ISSN 0384-2304